

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thomas SIMONIAN, Maire.

PRESENTS : M. SIMONIAN Thomas, Mme GRACY Elisabeth, M. CAMPOURCY Laurent, Mme TROYANO Amandine, M. ROUCAU Patrick, Mme PONS Clara, M. DERRE Xavier, Mme CASTRO Fanny, M. DARPARENS Gêrôme, Mme MAY Marie-Joëlle, Mme MARTIN Patricia, M. DUHAMEL Philippe, Mme JACQUIER Carine, Mme LARROUY Colette, M. LEROY Fabien, Mme LAUER Elodie, M. CLAVERIE Pierre, M. CONSTANTIN Damien, Mme LECENDRE Chrystelle, M. MAZZUCATO Damien, Mme SKRZYNSKI Arlette, M. CLUZEL Arnaud, M. BULHET Dominique.

PROCURATIONS : M. PASQUET Thierry a donné procuration à M. SIMONIAN Thomas, M. FRULIN Philippe a donné procuration à M. DUHAMEL Phillipe (Jusqu'au point n° 8), Mme BILLY-FALCOU Lise a donné procuration à Mme GRACY Elisabeth, M. JUNCA Laurent a donné procuration à Mme JACQUIER Carine.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LEROY Fabien.

N° 202604-44 - OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF BUDGET ANNEXE POUR LES PROJETS D'AMENAGEMENTS FONCIERS - EXERCICE 2026

Le Conseil Municipal ;

Entendu l'exposé du rapporteur ;

Vu la délibération n° 202604-26 du 8 avril 2026 portant sur le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026 ;

Vu la proposition d'affectation des résultats 2025 ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau Municipal du 20 avril 2026 ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Finances du 21 avril 2026 ;

Vu le projet de Budget Primitif présenté ci-dessous :

Considérant la création d'un budget annexe sous l'Instruction Comptable M57 approuvée en séance du Conseil municipal le 29 mars 2022 pour la gestion des projets d'aménagements fonciers ;

FONCTIONNEMENT		RETENU
Dépenses de fonctionnement		
011	Charges à caractère général	39 650,00
012	Charges de personnel	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00
66	Charges financières	63 400,00
042	Opération d'ordre entre section	82 000,00
023	Virement à la section d'investissement	14 310,00
Total Dépenses		219 370,00
Recettes de fonctionnement		
74	Dotations et participations	80 000,00
75	Autres produits de gestion	110 370,00
042	Opération d'ordre entre section	29 000,00
Total Recettes		219 370,00
INVESTISSEMENT		RETENU
Dépenses d'investissement		
20/21/23	Opérations d'équipement (dont RAR 2025)	37 946,94
1641	Remboursement du capital de la dette	45 200,00
040	Opération d'ordre entre section	29 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	135 534,75
Total Dépenses		247 681,69
Recettes d'investissement		
13	Subventions d'investissement (RAR 2025)	20 887,46
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 484,23
024	Produits des cessions	45 000,00
040	Opération d'ordre entre section	82 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	14 310,00
Total Recettes		247 681,69



Il est proposé au Conseil Municipal de :

Article 1 : Approuver le Budget Primitif du budget annexe créé pour la gestion des projets d'aménagements fonciers pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Article 2 : Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce budget annexe.

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté par 22 voix pour, 5 abstentions.

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 30/04/2026

Publiée ou notifiée le 30/04/2026

P. Le Maire, par délégation

La Directrice Générale des Services,

Manon PRAGNERE

Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Thomas SIMONIAN



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Pragnere', is written over a blue circular official stamp of the Mairie de Vic-Bigorre, Hautes-Pyrénées.



A blue circular official stamp of the Mairie de Vic-Bigorre, Hautes-Pyrénées. The stamp features a central coat of arms and is surrounded by the text 'MAIRIE DE VIC-BIGORRE' and 'Hautes-Pyrénées'. It is crossed out with several black diagonal lines.

